Le 14 MARS 2026 **FACTURE** 22

N° bon de commande

RESTAURANT
LA FERME DES 3 OURS
Le Plan Droit - 74660 VALLORCINE
Tél./Fax 04 50 54 63 06
Siret 488 256 223 00014
RC Bonneville 2006 A 36 TVA FR 05 488 256 223

Adresse de facturation
COMPAGNIE DES
GUIDES

Adresse de livraison (si différente)

Notre N° TVA

Votre N° TVA

1				
2	9	MENUS TRAPPEURS		405
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

	TOTAL H.T.	% T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
RÈGLEMENT :				
ÉCHÉANCE :				405
TOTALISATION				

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les étiquettes adhérentes aux dites marchandises sont transférées à l'acheteur dès la livraison.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Le 14 MARS 2026 **FACTURE** 22

N° bon de commande

RESTAURANT
LA FERME DES 3 OURS
Le Plan Droit - 74660 VALLORCINE
Tél./Fax 04 50 54 63 06
Siret 488 256 223 00014
RC Bonneville 2006 A 36 TVA FR 05 488 256 223

Adresse de facturation
COMPAGNIE DES
GIDEL

Adresse de livraison (si différente)

Notre N° TVA

Votre N° TVA

1				
2	9	MENU TRAPPEUR		405
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

	TOTAL H.T.	% T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
RÈGLEMENT : ÉCHÉANCE :				405
TOTALISATION				

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.